pour les heures supplémentaires entre minuit et la reprise du service des tramways, et majoration de 25 % pour les heures normales effectuées en équipe de nuit.

Pas de service restreint

La Compagnie aurait pu, avec le personnel dont elle dispose, faire sortir quelques voitures. Elle ne l'a pas fait pour se conformer à l'indication que lui a donnée M. Salengro, maire de Lille.

La grève sera-t-elle longue? Peut-être

Les salaires payés au personnel des tramways, ajoute notre interlocuteur, sont plus élevés que ceux payés dans l'industrie privée. Ce qui a été offert hier est un maximum. En aucun cas, il ne sera dépassé.

A moins que le public n'en supporte les frais?

— La Compagnie ne le demandera pas. Et la Ville ne l'accordera pas.

— Alors, la grève pourrait être longue?

— C'est possible.

Souhaitons que cette prévision ne se réalise pas.

Tableau de comparaison des salaires

1° Receveurs, agents du mouvement, repos payé

	salaire actuel par jour	salaire de mandé	salaire offert par la Cie	salaire du Monsigny
Stagiaires avant 6 mois...	19.15	25.44	22.05	26.85
Stagiaires après 6 mois...	19.70	25.80	22.35	27.15
Titularisés après 1 an...	19.95	26.13	22.65	27.75
Titularisés après 2 ans.	20.45	26.74	23.20	28.35
Titularisés après 7 ans.	21.10	27.61	23.90	29.25

2° Ouvriers (salaire par heure de travail)

Manœuvres	2.55	3.34	2.83	
Manœuvres spécialisés ...	2.75	3.60	3.05	
Ouvriers	3.15	4.32	3.50	

Remarques: Pour tout le personnel de l'Electrique L.R.T. (Mongy, qui n'est pas en grève), ces salaires sont payables tous les jours, repos hebdomadaires compris et constituent des minima pour tous les agents, autres que ceux, Receveurs et Wattmen.

Pour les Receveurs et Wattmen de la Compagnie des Tramways de Lille (grévistes), ces salaires sont payables tous les jours, repos hebdomadaire compris. Pour tous les autres agents ces salaires constituent des minima, et le repos hebdomadaire n'est pas payé.

La Chambre continue la discussion sur l'aviation militaire

Paris, 10 juin. — M. Herriot ouvre la séance à 15 h. 5.

Ceux qui auraient voté les 42.000 francs

Parlant sur le procès-verbal, M. Cayrel, député socialiste de la Gironde, lit une déclaration aux termes de laquelle MM. Basly, Beauvillain, César Bernard, Boudet, Bouisson, Breton, Briffaut, Canavelli, Capgras, Cairel, Chastanet, Chauty, Chaussy, Coppeaux, Couteaux, Désé, Evrard, Goulin, Fontanier, Frot G., Richard, G. Weill, Gerboud, Goude, H. Tasso, J. Martin, Lobatut, Léon Escoffier, Chanel, Marquet, Mistral, Moutet, Nadi, Paul Boncour, Paul Constans, Piet, Pomard, Reynaud, Spinasse, Thivrier, Tilloy, Valière, Bouveri, Calmon, Compère-Morel, Peirotes, Lecoun, et Rémy Roux, tous socialistes, n'ont pas pris part au scrutin public sur le relèvement de l'indemnité parlementaire, affirment que s'ils avaient été présents, ils auraient voté pour le relèvement avec l'ensemble du groupe socialiste.

M. Loucheur fait la même déclaration.

Le voyage de M. Doumergue à Londres

M. Daniélou demande et obtient la discussion immédiate d'un projet de loi ouvrant au ministère des Affaires étrangères, un crédit de 500.000 fr. pour l'organisation du voyage à Londres de M. Doumergue. Les socialistes font entendre quelques protestations.

Le projet est adopté par 372 voix contre 102.

LES MARCHÉS DE L'AVIATION

On reprend la discussion du rapport Camard sur les marchés de l'aviation. M. Delthil, président de la Commission des marchés et spéculations, se plaint de la difficulté du contrôle dans certaines administrations.

M. Delthil proteste contre l'influence des démarcheurs des diverses maisons, qui touchent 15 % sur les commandes, et il condamne la politique de soutien tel qu'elle est pratiquée.

M. Painlevé répond

Le ministre de la Guerre résume les deux thèses en présence. D'une part, la thèse du monopole, qui consiste à avoir un seul appareil bien outillé; d'autre part, la thèse du perfectionnement à outrance: avec la première thèse, on risque d'avoir, au bout de deux ou trois ans, un appareil considérablement distancé par l'adversaire; avec l'autre thèse, on risque de n'avoir qu'une flotte d'échantillons. Il faut donc concilier les deux thèses extrêmes.

M. Painlevé. — Je vous demande donc d'écarter de vos conclusions, le blâme général et injuste, et de ne retenir que ce qu'il peut y avoir d'utile pour la défense nationale.

M. Camart conclut en demandant à la Chambre d'adopter le projet de résolution proposé par la Commission des marchés qui l'a adopté à l'unanimité.

La discussion générale est close. On passe à la discussion de l'article unique de la proposition de résolution.

Une contre-proposition adoptée

Le Président donne lecture d'une contre-proposition de M. Guilhaumon, par laquelle il serait constitué une commission de 30 membres désignée par les commissions des Finances, de l'Armée, de la Marine, des Travaux publics, des Colonies, des Marchés et Spéculations. Cette commission aurait pour mission de présenter avant le 31 décembre 1926, un rapport sur l'état présent et l'organisation de l'aéronautique.

La contre-proposition est mise aux voix. Le scrutin donne lieu à pointage.

La contre-proposition est adoptée par 268 voix contre 254.

Séance vendredi matin, à 11 h.: suit de la discussion sur l'aviation.

AU SENAT

LA RÉFORME DES CONSEILS DE GUERRE

Paris, 10 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. de Selves.

On discute le projet de révision des codes de justice militaire et la proposition de M. Louis Martin tendant à restreindre la compétence des tribunaux militaires au profit des juridictions de droit commun.

Le rapporteur M. Guillaume Poulle a la parole; il fait l'historique de la législation actuelle et expose l'économie du projet.

On entend ensuite **M. Louis Martin** (Var), qui déclare que le projet de la Commissoin lui donne satisfaction, en ce qui concerne l'appel, mais il finit par se rallier au texte de la Commission et il se réjouit de la disparition des conseils de guerre.

Le général Hirschauer dit qu'il tient à apporter ici le résultat de son expérience.

Tout d'abord, le conseil de guerre n'est pas un tribunal, c'est un jury et un jury très émotif, et il explique que les conseils de guerre en temps de paix, étaient souvent trop indulgents pour ne pas avoir à appliquer les peines trop sévères du Code de justice militaire.

En terminant, il insiste pour qu'on n'énerve pas la justice militaire et l'autorité du commandement.

En temps de guerre, songez-y, c'est la nécessité d'assurer l'exemple au regard de l'ensemble des corps de troupes, qui doit alors déterminer toute autre considération. (Très bien et vifs applaudissements.)

On entend encore M. Ossola, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre.

Finalement, les six premiers articles du projet sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi 16 h. et la séance est levée à 18 h.

LE CONGRÈS DES RETRAITÉS DES CHEMINS DE FER

Paris, 10 juin. — La Fédération nationale des retraités des chemins de fer français et coloniaux a tenu, aujourd'hui, la première séance de son congrès.

Ce congrès a pour principal objet de demander aux Pouvoirs publics la mise en vigueur d'un statut des retraités, qui fut prévu par une loi promulguée en 1921.

Fédération Nationale Catholique

Section du diocèse de Lille

FILM CINEMATOGRAPHIQUE de la GRANDE MANIFESTATION DU 30 MAI A MARCQ-EN-BARŒUL

Le secrétaire général de la F.N.C., fait savoir aux Unions paroissiales que le film de la grande manifestation catholique du 30 mai est à leur disposition au Secrétariat, 60, rue de la Barre, à Lille.

Ce film, qui est très réussi, a une longueur d'environ 170 mètres, et sera loué 20 fr. par séance. Prière à ceux qui le désirent de le demander au moins huit jours d'avance.

Le Congrès national des voyageurs et représentants de commerce va se tenir à Limoges

La Fédération nationale des syndicats de voyageurs, représentants et placiers du commerce et de l'industrie, qui compte en France 52 syndicats réunissant plus de 25.000 adhérents, et à ce titre, parle et agit au nom de toute la corporation, tiendra cette année son congrès à Limoges, les 17, 18 et 19 juin.

Cette manifestation professionnelle est organisée par le syndicat des voyageurs de Limoges, avec le concours de la municipalité, de la Chambre de commerce et du Conseil général de la Haute-Vienne; cette consultation qui aura un grand retentissement, peut être considérée comme les Etats généraux de la corporation.

Cinq Commissions se partageront l'étude des questions:

1° Législation: salaires, pateute, indemnité de clientèle;

2° Améliorations pour l'exercice de la profession: chemins de fer, automobiles, carte d'identité, P. T. T.

3° Vœux divers: enseignement professionnel, vote par correspondance, hôtels, etc.;

4° Administration fédérale; revision des statuts; projets de réorganisation de l'administration fédérale et de zone d'action; propagande;

5° Prud'homie, commissions d'arbitrage, codes du travail et de procédure civile, usages et coutumes.

L'ouverture du congrès sera présidée par M. Betoulle, sénateur-maire de Limoges.

Vendredi, à 10 h. 30, aura lieu la conférence des conseillers prud'hommes de France.

Samedi, à 14 h., le congrès entendra les membres du bureau de l'Œuvre de la maison de retraite du voyageur.

Le banquet de clôture sera présidé par M. Edouard Herriot, président de la Chambre des députés, qui fut longtemps président du groupe parlementaire de défense des intérêts des voyageurs et représentants.

LE PRIX DU PAIN DANS LE NORD

Il sera porté à 2 fr. 20 samedi

Après une discussion d'environ une heure et demie, la Commission des farines dans le Nord a arrêté le prix de la farine à 245 fr.

Le préfet lui-même présidait, et disposé peut-être, au début, à ne pas lâcher du fil, il a été obligé de reconnaître qu'il fallait en passer par là. Evidemment, au point où nous en sommes, il n'y a pas de raison pour qu'on arrête.

Encore devons-nous remarquer que les minotiers ne sont pas satisfaits de cette taxation, et ils estiment que c'est le chiffre de 255 fr. qu'il aurait fallu prendre.

De même, selon eux, le blé vaut 190 fr.80; le préfet a estimé qu'on pouvait s'arrêter au prix de 185 francs.

De toutes ces décisions, il résulte que **le pain, à partir de samedi, sera payé 2 fr. 20 le kilo.**

La liquidation de la banque Petyt

Un des créanciers, M. Gaston Morel, avenué honoraire, rue des Beaux-Arts, 8, à Paris, assigne tous les membres du Conseil d'administration, dont la responsabilité lui paraît engagée.

EN MISSIONS SPÉCIALES

Mémoires d'un Agent des Services secrets de l'Entente, par CH. LUCIETO. Un volume in-12 de 340 pages avec 55 illustrations. — BERGER-LEVRAULT, éditeurs, Nancy-Paris-Strasbourg. Prix : 9 francs.

Depuis l'armistice, les ouvrages sur la guerre se sont succédé sans interruption et le sujet semblait bien définitivement épuisé.

Il a fallu le livre sensationnel de Ch. Lucieto pour le renouveler. Là, point d'attaques à la grenade, point de fils de fer barbelés, d'obus et de mitrailleuses, mais des faits nouveaux, des exploits fantastiques qui n'avaient pu jusqu'ici être dévoilés. Il fallait pourtant que les hommes qui ont accompli de semblables actes d'héroïsme caché, sortent de l'ombre et que le grand public puisse rendre hommage aux éminents services qu'ils ont rendus.

Documents en mains, l'auteur nous expose le travail formidable accompli par nos agents du contre-espionnage, aussi bien en France qu'à l'étranger, de 1914 à 1918. Il nous emmène avec lui à la poursuite des espions ennemis et lorsqu'il entre en lutte avec cette femme diabolique qu'est Irma Staub, nous palpitons comme à la lecture d'une œuvre de Dumas. Roman, direz-vous? Oui, mais roman vrai, les noms sont cités, les photographies mises sous nos yeux et les précisions telles que le doute n'est pas possible.

Voilà un livre courageux que chacun doit se faire un devoir de lire, et je vous assure que ce devoir-là vous fera passer des instants bien agréables.

SOUVENEZ-VOUS EN
Plus de rond dos
Sans jeu de mots
Si vous portez Bretelles GUYOT. 23196

TRISTE FIN DE DEUX ALCOOLIQUES A DOUAI

Les époux Gilles: Adolphe Gilles, âgé de 49 ans et sa femme, Sophie Hannois, âgée de 61 ans, tenaient un café situé au n° 3 de la rue Saint-Nicolas, à Douai.

Dans la nuit de mardi à mercredi, les tenanciers, alcooliques invétérés, après des libations plus copieuses encore que de coutume, venaient de gravir péniblement l'escalier lorsqu'un chaudron oublié sur le palier provoqua une véritable catastrophe. Tous deux roulèrent en bas avec le chaudron, en faisant un fracas qui réveilla toute la maison.

Des locataires vinrent pour porter secours, mais l'obscurité était profonde, et en craquant des allumettes on finit par retrouver les Gilles dans un coin du couloir.

Le mari demanda aux voisins de lui expédier quelques couvertures pour passer la nuit sur place. Les voisins, habitués à des scènes de ce genre, apportèrent des couvertures et s'en furent se recoucher.

Le lendemain matin à 5 h., on constatait que la femme était morte d'une fracture du crâne. Une enquête fut aussitôt ouverte par les soins du commissaire de police.

Le témoin le plus intéressant à entendre était évidemment le mari qui fut convoqué au commissariat jeudi matin.

Adolphe Gilles s'y rendit vers 8 h. du matin, accompagné d'un agent. Arrivé au poste, il fut pris de malaise et demanda à s'asseoir. Soudain, il s'affaissa, ne donnant plus signe de vie. La mort avait été provoquée par une congestion consécutive à l'abus des spiritueux.

Le cadavre fut ramené à son domicile et déposé à côté de celui de sa femme.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI VENDREDI 11 JUIN 1926 :

Aujourd'hui saint Barnabé; demain, saint Guy.
162e jour de l'année.
Soleil: Lever à 4 h. 49, coucher à 20 h. 58.
Lune : Nouvelle du 10, premier quartier le 18.
Caisse d'Epargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.
Consultations de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : 15 h., local de la Goutte de Lait.
Bulletin météorologique pour la journée du 11 juin (Région Nord) : Temps médiocre, ciel très nuageux avec éclaircies et averses, pouvant être accompagnées de manifestations orageuses; vents du Secteur Ouest, 4 à 6 m.; même température, minimum environ 9°.

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR

LE PAVOISEMENT

En ce jour de fête du Sacré-Cœur, les catholiques roubaisiens, répondant en cela au désir de leur évêque, tiendront à pavoiser leurs habitations aux couleurs nationales. Ils rendront ainsi un hommage public au Sacré-Cœur et associeront le pays à leurs prières.

UN DÉLÉGUÉ DE LORD DERBY A ROUBAIX

Le capitaine B.-S. Townroe, secrétaire particulier de lord Derby, ancien ministre de la Guerre et ambassadeur à Paris, est pour quelques jours l'hôte de M. Richardson, industriel.

S'intéressant beaucoup à la question des logements ouvriers, M. B.-S. Townroe est venu dans le Nord pour se rendre compte « de visu », ce ce qui a été fait en ce qui concerne les habitations ouvrières.

Après un voyage à Lens où il a visité les mines et les cokes, il est allé à Valenciennes où, également, il a parcouru diverses cités-jardins. Aujourd'hui, vendredi, à 9 heures du matin, en compagnie de M. Richardson, le capitaine Townroe se rendra au Monument aux morts, boulevard Gambetta, où il déposera une couronne, au nom de lord Derby. Il ira ensuite visiter l'important établissement industriel de M. Richardson, ainsi que les vastes établissements de MM. Félix Vanoutryve et Cie, industriels.

Au cours de l'après-midi, le capitaine Townroe se rendra à Lomme, pour la visite des cités ouvrières construites à Lille-Délivrance par la Compagnie du Chemin de fer du Nord, pour son personnel.

Samedi dans la journée, le représentant de lord Derby se rendra à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, à Roubaix, puis il partira à Paris où, lundi, à 20 h. 45, il donnera une conférence à la Sorbonne.

L'Association France - Grande - Bretagne offrira, mardi, un banquet au représentant de lord Derby.

UNE GRANDE FÊTE D'ÉTÉ

samedi 12 et dimanche 13 juin

à l'Institution Saint-Louis

Voici quelques détails complémentaires sur les réjouissances qui attireront la foule des Roubaisiens les 12 et 13 juin à l'Institut Saint-Louis, 2, rue J.-B. Glorieux:

Samedi à 17 h., ouverture du manège et des comptoirs; Roue du bonheur, abondamment fournie en vaisselle et en animaux, tels que pigeons, poulets, cobayes, tortues, canards, souris blanches, etc. Illuminations jusque 22 h.

Dimanche après la grand'messe solennelle (9 h. 30), réouverture de la fête, vers 11 h.; concert-apéritif en musique avec le concours des « Ménestriels », et de M. J. Montigny, de l'I.T.R. Après-midi, à partir de 15 h., foire aux plaisirs. Lancers de ballons, courses de trottinettes pour enfants (garçons et filles).

N.-B. — Les enfants doivent apporter leur trottinette.

Grand jeu inédit des petits lapins russes au lapinodrome; jeu de massacre vivant; tir à la carabine, etc.

(Tous les concours sont dotés de prix et sont ouverts à tous les amateurs).

Production de l'« Homme-phénomène »; buffet, champagne, restaurant, foire aux pains d'épices. Grandes batailles de confetti et serpentins.

A 21 h. 30, une féerie pour les yeux: « Une réception chez les Célestes », ballet chinois organisé par les gracieux danseurs costumés de la troupe Sainte-Elisabeth.

Illuminations à giorno.

L'entrée est gratuite et privée.

Une Fête du Sacerdoce à Saint-Martin

Le dimanche 18 juillet, la paroisse Saint-Martin remerciera solennellement Dieu d'avoir choisi cette année, huit de ses enfants pour les élever à l'honneur du sacerdoce.

Ces heureux élus sont: MM. Robert Lepoutre, Paul Six, Denis Callens, Albert Carnois, Louis Dillies, Albert Dhellemmes, Jules Nivesse, Georges Plamont.

Tous ces nouveaux prêtres assisteront à la fête du 18 juillet et célébreront simultanément la Sainte Messe à huit autels élevés dans notre église. Ils seront entourés du clergé paroissial, des séminaristes et des prêtres originaires de Saint-Martin qui voudront bien, à cette occasion, venir à Roubaix. Des places seront réservées aux familles des nouveaux prêtres.

Toute la paroisse sera debout pour célébrer cette fête sans précédent et partager la joie des jeunes prêtres et de leurs familles.

AU CLUB DES ETUDIANTS (I.T.R.)

« Les dessous de la finance et de la politique internationale »

PAR LE R.P. BERTHELOT

professeur de sociologie à l'I.C.A.M. de Lille

Hier, à 20 h. 30, a eu lieu au Club des Etudiants, 35, rue du Vieil-Abreuvoir, la dernière conférence de l'année scolaire 1925-26.

Celle-ci termina dignement la brillante série de ses devancières et fut suivie avec un intérêt croissant par les nombreux auditeurs que l'annonce de cette causerie et la qualité de l'orateur, avaient rassemblés dans la vaste salle.

Pour traiter un sujet aussi vaste que celui choisi par le R. P. Berthelot: « Les dessous de la finance et de la politique internationale », il fallait évidemment scinder le problème en ses différents éléments et le traiter d'après l'un d'eux pris comme spécimen.

C'est ce que fit l'éminent conférencier, en montrant les luttes insoupçonnées auxquelles a donné lieu, dans le monde, la seule question des pétroles.

Depuis la vulgarisation des moteurs à essence, cette bataille internationale — qui est l'œuvre de la finance internationale — se livre sans trêve et sans merci, menant la politique des principaux pays du monde selon son avantage, et ne semblant prendre fin que pour réapparaître plus âpre à chaque nouveau heurt des puissances financières en jeu.

Le R. P. Berthelot montre les Anglais adoptant les premiers cette politique de l'accaparement des gisements de pétrole du monde; puis, l'Amérique et l'Allemagne comprennent à leur tour l'importance du problème et se jettent à coup de devises dans la lutte, qui se poursuit dès lors et éclate au sujet de tous les gisements pétrolifères.

Les pétroles du Caucase, entre autres, sont convoités par l'Angleterre, qui essaye, après-guerre, de nous faire tomber dans un traquenard à la Conférence de Gênes où personne ne parle de pétrole, mais où toutes les puissances pétrolifères sont dans les coulisses.

La Conférence de Lausanne, qui ne cache que la question des pétroles de Mossoul et qui faillit amener une nouvelle guerre, tout cela, affirme le conférencier, est l'œuvre de la finance internationale qui agit sur la politique mondiale et la mène, malgré elle, vers les buts qu'elle s'assigne

Et le R. P. Berthelot termine en souhaitant que la France, qui a eu jusqu'à ce jour une politique pétrolifère lamentable, réagisse à son tour et parvienne à se libérer des entraves de la finance internationale qui manœuvre ses différents partis politiques comme de véritables jouets et spécule sur la baisse de notre devise pour nous avoir plus facilement à sa discrétion.

Un commencement d'incendie rue Cugnot

Jeudi vers 22 h. 30, les pompiers étaient prévenus qu'un incendie venait de se déclarer chez M. Georges Blanckaert, 33 ans, cordonnier, 26, rue Cugnot.

Ils s'empressèrent de se rendre sur les lieux où ils éteignirent assez facilement le feu qui avait pris naissance à la suite d'une fuite de gaz proche du compteur.

Les dégâts, peu importants, se montent à quelques centaines de francs, représentant plusieurs paires de chaussures ainsi que du cuir mis hors d'usage.

M. Blanckaert en voulant éteindre ce commencement d'incendie s'est brûlé assez grièvement au pouce de la main droite et a dû être pansé à la pharmacie Deblock. Il a regagné ensuite son domicile.

HALLE FLIPO. — Beurre, 16 fr.; extra, 17 et 19 fr. Port-Salut, 11 fr. Hollande, 12 fr. Biscuits, 8 fr. 50. 23601d

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DES ARTS INDUSTRIELS. — Groupe peignage, filature et mécanique. — C'est dimanche prochain qu'aura lieu, à 10 h. 30, au siège, 55, rue Neuve, la réunion mensuelle. Un sujet très intéressant y sera traité, ainsi que des communications très importantes. Le Comité compte sur l'assiduité des sociétaires.

LA HAUSSE DU COUT DE LA VIE. — Savoir profiter des bonnes occasions est une manière efficace de combattre la vie chère. Pour vos vêtements, allez chez Vanderhaegen, 46, rue de l'Alouette (voir aux petites annonces « Avis Divers », le détail du Lot de Vêtements mis en vente à des prix dérisoires). 23594d

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES. — Section Notre-Dame. — La réunion mensuelle de jeux fixée au deuxième dimanche du mois a lieu le 13 juin, à 10 h. au local habituel, Cercle Saint-Michel, rue Richard-Lenoir.

LE PLUS GRAND CHOIX DE PARAPLUIES Tom-Pouce, Cannes et Maroquinerie, sacs, etc., se trouve à la maison Servenay, 12, rue de la Gare, à des prix introuvables ailleurs. 23599

CE SOIR, au CINÉ DUBUS, rue des Champs (Tél. 23.46), début du programme extraordinaire, 2 grands succès. La grande vedette Pola Négri dans un film entièrement nouveau : **A l'ombre des Pagodes. — Notre Héros**, grande superproduction interprétée par Buck Jones. Voilà un programme de famille qui défiera toute concurrence. Pas de films en épisodes. Location comme d'usage. 23595d

LE CERCLE HORTICOLE DE ROUBAIX, se réunira en assemblée générale, le dimanche 13 juin, à 17 h., en son siège social, Café Pandore, rue Pauvrée. A l'ordre du jour: lecture du procès-verbal de la dernière réunion et diverses communications importantes au sujet des prochains concours. Admission des nouveaux sociétaires. Conférence. Tombola gratuite de plantes ornementales. Les dames sont admises aux réunions sur la présentation d'un sociétaire. Le Conseil d'administration se réunira le même jour à 16 h., en raison d'un ordre du jour important.

DÉBITANTS, PARTICULIERS, amateurs de bonne bière, les appellations criardes n'apportent rien à la qualité, exigez le **Bock Etoile Brune** à base de houblon fin d'Alsace, d'orge maltée, goût Munich, fabriquée dans notre nouvelle malterie spécialement installée pour cette fabrication.

Gourmets, appréciez et passez vos commandes à la **Brasserie Roubaisienne**, boulevard d'Halluin, à Roubaix. 23600d

DON POUR LA CAISSE DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS. — MM. Henri Lucroix et Cie, fabricants, rue du Vieil-Abreuvoir, 39, ont fait parvenir à M. le commandant des sapeurs-pompiers, la somme de 100 fr., pour la Caisse de secours, en reconnaissance des secours rapides et dévoués apportés lors du commencement d'incendie survenu chez eux le 8 courant.

C'EST CE SOIR, à 8 heures, que débute à la **Salle Sainte-Cécile**, le grand succès : « **L'Aube des Ténèbres** », la plus belle et la plus douloureuse histoire d'amour, le roman le plus émouvant, fait de grandeur, de beauté et de sacrifice. Location ouverte. Téléphone 199. 23573

APRÈS LES FÊTES DE L'ENTREPONT, ORAN, CARTIGNY & HUTIN. — Tirage de la tombola. — Le Comité nous informe que le tirage de la souscription à lots, au bénéfice des Pupilles de la Nation du secteur aura lieu irrévocablement le dimanche 4 juillet, à 14 h. 30, au siège, 42, rue Delespaul.

A cette occasion, pour témoigner sa reconnaissance, à la population du bienveillant accueil qu'elle a réservé à ses festivités de la Pentecôte, le Comité offrira dans la salle des fêtes et dans la cour de l'école de garçons de la rue Delespaul, un spectacle populaire, pour le succès duquel il s'est assuré le gracieux concours de brillants artistes: chanteurs, instrumentistes, équilibristes, etc....

Très prochainement des affiches donneront le programme détaillé de cette fête, appelée à un retentissant succès.

Les personnes qui n'ont pas encore souscrit sont priées de se hâter car il reste peu de billets.

S'adresser chez les commerçants du quartier et chez M. Termolen, fabricant de meubles, 88, rue d'Oran, chez qui se trouve exposé le premier lot, une magnifique salle à manger.

FRUITS ET LEGUMES. — Les **Produits du Sud-Est**, 62, rue des Damiers, Paris (17e), peuvent expédier en ce moment aux prix suivants, compris par 100 kilos gare Roubaix : Cerises confiserie, 350 fr.; cerises reverchons, 450 fr.; pêches bien colorées, 700 fr.; pommes de terre nouvelles, 110 fr.; pois à écrasser, 250 fr.; serpettes, 220 francs. 23604d

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — Une réunion des Comités de quartiers aura lieu lundi 14 juin, à 18 h., rue de la Gare, 2, en vue de l'organisation de la fête du 27 juin, en l'honneur des familles des adhérents.

Chaussures Boucau-Vereecke, 5, r. Pre-Motte, Rx

AMICALE DES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Une réunion générale trimestrielle aura lieu dimanche 13 juin, à 10 h. 30, au siège, Café Pandore. Diverses questions intéressant la mutualité seront traitées à cette réunion.

DANS LES VIEUX POTS. — Depuis 1812, l'Elixir Antigalreux du Dr Guillié guérit toutes les maladies du foie, goutte et à la bile (asthme, rhumatismes, congestions, etc...). Frs 11.20 (impôt compris), toutes Pharmacies.

DÉPORTÉS BELGES DES 9 & 10 OCTOBRE 1914. — Une réunion générale aura lieu dimanche 13 juin, à 10 h., au siège, 63, rue de Lannoy. Communication sera faite aux membres de l'indemnité leur revenant du T.A.M. et des démarches à faire pour la toucher.

ADJUDICATIONS. — Il a été procédé à l'adjudication des travaux de mise en état de viabilité provisoire de la rue Rubens et du pavage des rues Léonard de Vinci et Raphaël.

La société « Le Pavage » de Roubaix a été déclarée adjudicataire avec un rabais de 1 %.

BOCK MEYERBEER. Réclamez-le partout. 78d

ARRESTATION POUR VOL.— Sur plainte de M. Henri Derval, 43 ans, cabaretier, 50, rue Pierre-de-Roubaix, M. Flament, commissaire de police du 1er arrondissement, a mis en état d'arrestation Arthur Godart, 32 ans, manœuvre, originaire de Nouzon, sans domicile fixe, qui avait dérobé au plaignant une voiture à bras, d'une valeur de 350 fr. Il sera déféré au Parquet aujourd'hui.

DERNIÈRE HEURE

LE RÈGLEMENT DES DETTES FRANCO-AMERICAINES

Une proposition de résolution du groupe socialiste de la Chambre

Paris, 10 juin. — Le groupe socialiste de la Chambre a chargé M. Vincent-Auriol de la Chambre de déposer une proposition de résolution sur le règlement des dettes franco-américaines.

Par cette résolution, la Chambre invite le Gouvernement français à déclarer au Président de la République des Etats-Unis que, malgré l'effort que la France a dû soutenir seule jusqu'ici pour rendre au travail le champ commun de la bataille, fidèle au suprême devoir de l'honneur et au respect de la signature donnée, il obéira à l'engagement pris en son nom de la reconnaissance de ses dettes envers les Etats-Unis.

La Chambre invite le Gouvernement à demander au Gouvernement des Etats-Unis l'insertion dans l'accord précité, d'une cause explicite selon laquelle les paiements stipulés seraient effectués en francs et demeureraient domiciliés en francs jusqu'au moment de la stabilisation réelle de la devise nationale, pour être ensuite convertis en dollars, seulement dans la mesure qu'il serait reconnu d'un commun accord, que la conversion en changes étrangers ne portera pas atteinte à la stabilité de la monnaie.

LA SITUATION POLITIQUE

L'interpellation de M. Franklin-Bouillon

Paris, 10 juin. — M. Franklin-Bouillon, interrogé dans les couloirs de la Chambre sur ses intentions, a déclaré qu'il n'avait pas renoncé à sa demande d'interpellation sur la politique générale. Il s'est entretenu à ce sujet avec M. Aristide Briand, et doit poursuivre prochainement, c'est-à-dire dans la soirée ou demain, cette conversation avec le président du Conseil.

M. Franklin-Bouillon a précisé à nouveau que son intervention ne marquerait aucune hostilité à l'égard du Gouvernement.

LE PROJET DE LOI sur les assurances sociales au Sénat

Paris, 10 juin. — La Commission d'hygiène, d'assistance, d'assurance et de prévoyance sociales, discute les demandes de modifications dont elle a été saisie relativement au projet de loi sur les assurances sociales. Elle a entendu le rapport supplémentaire du docteur Chauveau sur ces diverses modifications. Les solutions suivantes ont finalement été arrêtées:

Le chiffre limite pour l'assurance obligatoire a été maintenu à 12.000 fr., surtout en raison de ce que le maximum se trouve porté à 14.000, 16.000, 18.000 et même davantage, selon le nombre des enfants à la charge de l'assuré. Les métayers demeurent dans l'assurance facultative. Le délai de carence n'a pas été modifié. Les soins médicaux et pharmaceutiques aux invalides pourront être continués au-delà de 5 ans. L'assurance-chômage est renforcée dans ses principes, plus nettement séparée des autres risques, quant aux ressources et taux charges et dotée d'une sous-section spéciale au Conseil supérieur des assurances sociales.

LA COMMISSION SENATORIALE déclare irrecevable la demande de poursuites contre M. Poincaré

Paris, 10 juin. — Au cours de la séance du Sénat, M. Guillier a déposé le rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre un sénateur, M. Poincaré, à la suite d'une demande de M. Ernest Judet.

Le rapport conclut à l'unanimité de la Commission, à la non-recevabilité de la demande.

A GENÈVE

Le Brésil et la Société des Nations

Genève, 10 juin. — Le Conseil de la Société des Nations a refusé d'accepter la démission du Brésil; il s'est unanimement rangé à l'avis exprimé par M. Scialoja (Italie) et par M. Paul-Boncour (France) d'après lesquels le Brésil tenant son mandat de l'assemblée, c'est à l'assemblée qu'il appartiendra de se prononcer sur l'offre de démission du Brésil.

En présence des manifestations unanimes de sympathie dont ce pays a été l'objet de la part du Conseil, M. Mello-Franco, a annoncé qu'il allait transmettre au président de la République du Brésil, les vifs désirs du Conseil de la Société des Nations.

UN DRAME A LA SORTIE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL A PARIS

Au cours d'une discussion entre Géorgiens, à Paris, le directeur du journal « La Géorgie Nouvelle » est blessé mortellement.

Paris, 10 juin. — Devant la 11e chambre correctionnelle comparaissaient, cet après-midi, quatre jeunes gens de nationalité géorgienne, poursuivis pour coups et blessures au cours d'une rixe qui les avait mis aux prises avec des compatriotes d'opinions politiques différentes.

Vers 16 heures, après la levée de l'audience, les deux plaignants et les quatre inculpés se sont rencontrés quai des Orfèvres où une nouvelle discussion s'est élevée. Trois coups de revolver ont été tirés.

M. Veshapell, directeur du journal « La Géorgie Nouvelle », qui est partie civile dans le procès, a été blessé et transporté aussitôt à l'Hôtel-Dieu où il est décédé peu après.

Les gardiens de la paix sont intervenus et ont arrêté le meurtrier.

Le meurtrier a été interrogé dans l'après-midi, par M. Humez, commissaire de police.

Il a dit qu'il y avait longtemps qu'il cherchait Veshapell pour le tuer. Je considère Veshapell, a-t-il dit, comme le meurtrier de toute ma famille.

Dans la soirée, M. Humez a procédé à une perquisition au domicile du meurtrier, puis il a envoyé ce dernier au Dépôt, à la disposition du Parquet.

LE GENERAL SIMON A MADRID

Madrid, 10 juin. — Le général Simon a eu un entretien avec le président du Conseil.

Le Président de la République à Boulogne-sur-Mer

Nous apprenons que, sur les instances de M. Roger Farjon, sénateur-maire de Boulogne, M. Doumergue, président de la République française, a accepté de débarquer à Boulogne, lors du retour du voyage qu'il doit effectuer à Londres ce mois.

Le président de la République débarquera à Boulogne, le vendredi 25 juin; il sera reçu par la Municipalité et la Chambre de Commerce.

COURTES DÉPÊCHES

— **A Nice**, est décédé le général Pierrugues qui fut gouverneur de la Place de Nice et président du Souvenir Français.

— **L'ouverture du Parlement égyptien** a eu lieu mercredi. Le roi Fouad et Zaghloul Pacha ont été acclamés. Adly Pacha a lu le discours du Trône.

— **250.000 paysannes** sont arrivées à Séoul afin d'assister aux funérailles solennelles de l'ex-Empereur de Corée. Une bagarre s'est produite près du lieu de l'inhumation. Une quarantaine d'étudiants ayant essayé de distribuer des pamphlets violents ont été arrêtés.

— **Le brigadier Fonlon et l'inspecteur Richard** ont réussi à arrêter à Paris une voleuse, Edith Bournazel, qui, récemment, avait dérobé des fourrures dont la valeur dépasse 200.000 francs.

— **La prison de Bourganeuf (Creuse)** vient d'être le théâtre d'un drame. Un jeune homme de 19 ans, Marcel Chalumeau, incarcéré depuis plusieurs mois pour avoir assassiné son père, a tué un autre détenu, nommé Bordovach, vieux cheval de retour.

— **On annonce que le général Chapry**, le nouveau chef de la mission française en Pologne, partira samedi pour Varsovie.

Dernières Nouvelles Régionales

UN LOCK-OUT AU PORT DE DUNKERQUE

On attendait l'assemblée générale organisée jeudi à 18 h. par les dockers pour être fixé sur la tournure qu'allait prendre le conflit qui se prolonge depuis le 15 mai dernier au port de Dunkerque.

Les dockers se sont réunis jeudi et à la sortie du meeting vers 20 h., ils ont traversé en cortège les rues de la ville au nombre d'environ 1.800.

Dans la soirée, le Comité patronal de défense a fait afficher un manifeste par lequel il annonce la fermeture de tous les « comptages » sans aucune exception et déclinent la responsabilité du lock-out qui devient effectif à dater d'aujourd'hui vendredi.

Des détachements de cavalerie sont arrivés dès jeudi après-midi à Dunkerque.

Dernières Nouvelles Sportives

LAWN-TENNIS

AU PRÉ CATELAN

Paris, 10 juin. — En **Simple Messieurs** (2e demi-finale).